

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions de vente (ci-après les « Conditions de Vente ») régissent les relations entre la société EURL du Golf (ci-après le « Golf »), exploitant le golf du Lac de Tignes, et tout consommateur (ci-après le « Client ») qui réserve auprès du Golf un parcours (ci-après le « Parcours ») ou un stage (ci-après le « Stage »), ou loue ou achète auprès du Golf des équipements (ci-après les « Equipements »).

En réservant un Parcours ou un Stage, ou en louant ou achetant des Equipements, le Client accepte sans réserve les Conditions de Vente.

Les Conditions de Vente sont complétées par les conditions d'utilisation des voiturettes publiées par le Golf.

ARTICLE 1. INFORMATIONS RELATIVES AU GOLF

Le Golf est une société à responsabilité limitée de droit français au capital de 8 000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 497 857 243, et dont le numéro de TVA intracommunautaire est : FR 79 497 857 243.

Ses coordonnées sont les suivantes :

- Adresse du siège social : 665 avenue de Grande Motte, Le Val Claret, 73320 Tignes, France ;
- Tél. : +33 (0)4 79 06 60 00 ;
- Courriel : golf.tignes@compagniedesalpes.fr.

ARTICLE 2. RESERVATION D'UN PARCOURS OU D'UN STAGE, LOCATION OU ACHAT D'EQUIPEMENT

Le Client peut réserver un Parcours :

- Au club house du Golf (ci-après le « Club House ») ; ou
- Sur le site internet accessible à l'adresse <https://www.tignes.net> (ci-après le « Site Internet ») ; ou
- Sur l'application Tignes Développement (ci-après l' « Application »).

Il ne peut pas réserver un Parcours plus de sept jours en avance.

Le Client peut réserver un Stage uniquement au Club House.

Il peut louer un Equipement (voiturette, chariot, etc.) au Club House ou par le biais du Site Internet. La location est consentie pour la durée du Parcours ou, en cas de location pour un Stage, pour une journée. L'Equipement doit être restitué avant l'heure de fermeture du Club House. A défaut, le Golf se réserve la faculté de demander au Client le paiement d'une somme correspondant au prix de la location pour un Parcours ou une journée supplémentaire. Par ailleurs, le Golf se réserve la faculté de demander au Client le versement d'une caution ou le dépôt d'une pièce d'identité avant de lui remettre l'Equipement loué.

Le Client peut acheter un Equipement (balles, tees, gant, club, polo, etc.) uniquement au Club House.

Lorsqu'il réserve un Parcours ou loue un Equipement sur le Site Internet ou sur l'Application, le Client :

1. Sélectionne la date et l'heure du Parcours qu'il souhaite réserver ou l'Equipement qu'il souhaite louer ;
2. Vérifie sa commande, si nécessaire la modifie, puis la valide ;

3. Crée un compte personnel (s'il n'en dispose pas déjà) puis renseigne ses identifiants pour accéder à son compte personnel, ou choisit de commander sans créer de compte personnel et renseigne son adresse électronique ;
4. Fournit les informations nécessaires à la personnalisation de sa commande ;
5. Accepte les Conditions de Vente ;
6. Paie sa commande.

Une fois la commande payée, le Client reçoit par courriel un message de confirmation de sa commande.

ARTICLE 3. TARIF

Le tarif des Parcours, Stages, location et achat d'Equipements, est disponible au Club House, sur le Site Internet et sur l'Application.

Il est exprimé en euros et toutes taxes comprises. Il est susceptible d'être modifié à tout moment.

Si le Client souhaite bénéficier d'un tarif réduit, il doit présenter, lors de la réservation d'un Parcours ou d'un Stage au Club House, un document original attestant que le bénéficiaire du green fee ou le participant au Stage remplit les conditions pour bénéficier de ce tarif réduit à la date de validité du green fee ou de début du Stage. Le bénéficiaire du green fee ou le participant au Stage doit être en mesure de présenter ce document à tout moment pendant sa présence sur le terrain ou pendant le Stage, que le Parcours ou le Stage ait été réservé au Club House, sur le Site Internet ou sur l'Application. Aucune copie imprimée ou numérique n'est admise.

Aucune réduction de prix n'est accordée après la réservation d'un Parcours ou d'un Stage.

Sauf indication contraire, le prix des Stages n'inclut pas la fourniture des équipements personnels nécessaires pour participer à ces Stages, à l'exception des balles et des clubs.

ARTICLE 4. PAIEMENT

4.1. Echancier

Le Client doit verser dès la réservation d'un Parcours, la location ou l'achat d'un Equipement, l'intégralité du prix correspondant.

En cas de réservation d'un Stage, il doit verser un acompte de 150 € lors de cette réservation. Le solde doit être réglé au plus tard le jour de début du Stage. A défaut, la personne inscrite au Stage ne peut pas y participer.

4.2. Devise

Tout paiement auprès du Golf doit être effectué en euros.

4.3. Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Au Club House : les cartes bancaires (Carte Bleue, Visa et Mastercard uniquement), les chèques tirés sur un compte bancaire ouvert en France et émis à l'ordre de l'EURL du Golf, les espèces dans la limite des plafonds applicables ;
- Sur le Site Internet et l'Application : les cartes bancaires (Carte Bleue, Visa et Mastercard uniquement).

En cas de paiement par chèque, le Client doit présenter une pièce d'identité originale à son nom.

ARTICLE 5. GREEN FEE

Le bénéficiaire d'un green fee doit le conserver pendant toute la durée de sa présence sur le terrain et être en mesure de le présenter à tout membre du personnel du Golf pendant son Parcours. A défaut, le membre du personnel du Golf peut lui demander, soit de s'acquitter immédiatement du prix du green fee, soit de quitter le terrain sans délai.

ARTICLE 6. MODIFICATION D'UNE COMMANDE

Le Client peut modifier la date et/ou l'heure du Parcours ou du Stage qu'il a réservé, ou la date de la location d'un Equipement, sous réserve de disponibilité et de paiement de l'éventuelle différence entre le prix de la commande initiale et le prix de la commande après modification.

En cas de modification de la date de location d'un Equipement moins de 24 heures avant le début de cette location, une somme de 30 € est en outre facturée au Client.

En cas de baisse du prix du fait de la modification, la différence est remboursée au Client.

Le remboursement étant basé sur le prix en euros de la commande, les éventuelles variations de change entre la date de la commande et la date de son remboursement sont à la charge du Client.

Pour modifier une commande, le Client doit s'adresser au Club House.

ARTICLE 7. ANNULATION D'UNE COMMANDE

Le Client peut annuler la réservation d'un Parcours ou d'un Stage, ou la location d'un Equipement.

Si l'annulation parvient au Golf 24 heures ou plus avant le début du Parcours, du Stage ou de la location de l'Equipement, l'annulation est effectuée sans frais. Le prix versé par le Client lui est intégralement remboursé.

Si l'annulation de la réservation d'un Parcours ou de la location d'un Equipement parvient au Golf moins de 24 heures avant le début du Parcours ou de la location de l'Equipement, le prix versé par le Client lui est remboursé, déduction faite d'une somme de 50 €.

Si l'annulation de la réservation d'un Stage parvient au Golf moins de 24 heures avant le début du Stage, le prix versé par le Client lui est remboursé, déduction faite de la somme de 150 €.

Le remboursement étant basé sur le prix en euros de la commande, les éventuelles variations de change entre la date de la commande et la date de son remboursement sont à la charge du Client.

Pour annuler une commande, le Client doit s'adresser au Club House.

ARTICLE 8. DEDOMMAGEMENT

Le Client, le bénéficiaire d'un green fee, le participant à un Stage ou l'utilisateur d'un Equipement ne peut bénéficier d'aucun dédommagement (qu'il s'agisse d'un remboursement, d'un report, d'une prolongation, d'un échange, de l'émission d'un avoir, etc.), même si le bénéficiaire du green fee n'a pas effectué son Parcours ou ne l'a pas effectué intégralement, même si le participant n'a pas assisté au Stage ou n'y a assisté que partiellement, même si l'utilisateur d'un Equipement n'y a pas eu recours ou ne l'a pas utilisé pendant toute la durée de la location.

Par exception, le Client peut obtenir sans frais le report de la date de validité du green fee qu'il a acheté si le bénéficiaire de ce green fee a dû quitter le parcours à la demande du Golf en raison d'un orage.

S'il n'est pas possible de reporter la date de validité du green fee, le prix versé par le Client pour la réservation du Parcours lui est remboursé au prorata du nombre de trous non effectués.

ARTICLE 9. DROIT DE RETRACTATION ET DROIT DE RENONCIATION

Le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu par le code de la consommation français en cas de commande sur le Site internet ou sur l'Application.

ARTICLE 10. RESPONSABILITE

Il incombe au Client de choisir le Stage le plus adapté aux besoins et au niveau sportif du participant à ce Stage. Le Golf ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait d'une inadéquation du Stage aux besoins et au niveau sportif du participant.

ARTICLE 11. GARANTIE DES EQUIPEMENTS ACHETES

Le Golf est tenu des défauts de conformité des Equipements achetés dans les conditions des articles L. 211-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés des Equipements achetés dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance de l'Equipement pour agir. Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement de l'Equipement, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation. Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité de l'Equipement.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Equipements achetés au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

ARTICLE 12. DONNEES PERSONNELLES

12.1. Finalité et fondement des traitements de données personnelles

Les données personnelles collectées à l'occasion d'une commande sont traitées afin de :

- Permettre au bénéficiaire du green fee commandé d'effectuer un Parcours, à la personne inscrite à un Stage d'y participer, ou au locataire d'un Equipement de l'utiliser. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat conclu entre le Golf et le Client ;
- Envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou à des concours ou à des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime du Golf à développer ses activités.

12.2. Responsable des traitements

Les traitements mentionnés dans cet article sont effectués sous la responsabilité du Golf, représentée par son gérant et dont les coordonnées sont indiquées à l'[article 1](#).

12.3. Destinataire des données personnelles

Les données collectées sont destinées au Golf et aux prestataires dont l'intervention est nécessaire pour effectuer les traitements mentionnés dans cet article.

12.4. Durées de conservation des données personnelles

Les données collectées sont conservées pour les durées suivantes :

- Données utilisées pour traiter une commande :
 - o Si la commande n'est pas effectuée par voie électronique, pendant cinq ans à compter de leur collecte ;
 - o Si la commande est effectuée par voie électronique, pendant cinq ans à compter de leur collecte si le montant de la commande est inférieur à 120 €, pendant dix ans à compter de leur collecte si le montant de la commande est égal ou supérieur à 120 € ;
- Par exception, le numéro et la date d'expiration de la carte bancaire sont conservés pendant quinze mois à compter de la dernière date de débit à des fins de preuve en cas de contestation de la transaction. Le cryptogramme n'est pas conservé après la transaction ;
- Données utilisées pour envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux ou à des concours ou à des enquêtes de satisfaction : pendant trois ans à compter de leur collecte, ce délai étant renouvelé à chaque interaction significative entre le Client et le Golf (nouvelle commande, demande d'informations, etc.).

12.5. Droits des personnes dont les données sont traitées

La personne dont les données sont traitées peut accéder aux données la concernant, les faire rectifier ou effacer, les transférer ou les faire transférer à un tiers, en obtenir la limitation du traitement ou s'opposer à ce traitement. Pour exercer ces droits, elle doit adresser une demande au délégué à la protection des données du Golf, aux coordonnées indiquées à l'[article 14](#).

Le Golf se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations qui s'imposent à lui. Dans un souci de protection des données personnelles, le Golf se réserve la faculté de demander à la personne un justificatif d'identité avant de répondre à cette demande.

Enfin, la personne dont les données sont traitées peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si elle estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

ARTICLE 13. COMMUNICATION DES CONDITIONS DE VENTE ET DU DETAIL DE LA COMMANDE

Le Client peut obtenir un exemplaire des Conditions de Vente.

En outre, s'il a passé commande par voie électronique, il peut avoir communication du détail de cette commande, ainsi que des Conditions de Vente applicables à la date de cette commande, pendant cinq ans suivant cette commande si son montant est inférieur à 120 € TTC, dix ans si son montant est égal ou supérieur à 120 € TTC.

Pour cela, le Client doit adresser une demande au Golf aux coordonnées indiquées à l'[article 14](#).

ARTICLE 14. DEMANDES ET RECLAMATIONS

La personne dont les données personnelles sont traitées peut adresser toute demande ou réclamation concernant le traitement de ses données personnelles :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : EURL du Golf, Protection des données personnelles, 665 avenue de Grande Motte, Le Val Claret, 73320 Tignes, France ;
- Soit par courriel à l'adresse suivante : stgm.privacy@compagniedesalpes.fr.

Le Client peut adresser toute autre demande ou réclamation :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : EURL du Golf, 665 avenue de Grande Motte, Le Val Claret, 73320 Tignes, France ;
- Soit par courriel à l'adresse suivante : golf.tignes@compagniedesalpes.fr.

ARTICLE 15. REGLEMENT DES DIFFERENDS

En cas de différend entre le Client et le Golf relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des Conditions de Vente, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Il peut également avoir recours à la plateforme de règlement en ligne des litiges mise en place par la Commission européenne, accessible sur le site internet <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile français, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

ARTICLE 16. ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS DE VENTE

Les Conditions de Vente entrent en vigueur le 1^{er} juin 2024.

ARTICLE 17. MODIFICATION DES CONDITIONS DE VENTE

Le Golf se réserve la faculté de modifier les Conditions de Vente à tout moment.

ARTICLE 18. TRADUCTION DES CONDITIONS DE VENTE

En cas de contradiction entre les Conditions de Vente en français et les Conditions de Vente dans une autre langue, les Conditions de Vente en français prévalent.

ARTICLE 19. DROIT APPLICABLE

Les Conditions de Vente sont régies par le droit français.

CONDITIONS D'UTILISATION DES VOITURETTES

Les présentes conditions d'utilisation des Voiturettes (ci-après les « Conditions d'utilisation ») s'appliquent à toute personne (ci-après le « Conducteur ») réservant une Voiturette (ci-après désignée la « Voiturette ») au Golf de Tignes (ci-après le « Golf de Tignes »).

Les Conditions d'utilisation régissent les relations entre le Conducteur et l'eurl du Golf (ci-après « l'eurl du Golf »), société exploitant le Golf de Tignes.

La finalisation d'une location entraîne l'acceptation des Conditions d'utilisation par le Conducteur.

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'EURL DU GOLF

Eurl au capital de 8 000 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 497 857 243.

Adresse du siège social : Gare de la Grande Motte, lieu-dit Val Claret, 73320 Tignes, France.

Adresse postale : Gare de la Grande Motte, BP 53, 73321 Tignes Cedex, France.

Numéro de TVA Intracommunautaire : FR79 497 857 243

Tél. : +33(0)4 79 06 60 00.

Courriel : golf.tignes@compagniedesalpes.fr

ARTICLE 2. IDENTIFICATION DU CONDUCTEUR

Le Conducteur désigne toute personne qui répond à toutes les conditions suivantes :

- être expressément désignée et pleinement identifiée comme le conducteur de la Voiturette sur la fiche de consentement d'utilisation lors de la location ;
- avoir plus de 18 ans à la prise de la Voiturette.

Le Conducteur n'est pas autorisé à conduire la Voiturette s'il n'est expressément désigné et/ou identifié lors de la location.

Si le Conducteur permet à une personne non autorisée de conduire la Voiturette, ce sera alors considéré comme une violation des présentes conditions générales d'utilisation et le Conducteur sera responsable de toute conséquence pouvant en résulter, y compris la possibilité de répondre envers l'eurl du Golf des préjudices causés par le conducteur et/ou une personne non autorisée. Dans ces circonstances, le Golf de Tignes se réserve le droit d'immobiliser la Voiturette sans remboursement de la location.

ARTICLE 3. RESERVATION ET PRISE DE LA VOITURETTE

Le Conducteur doit réserver la Voiturette auprès de l'accueil du Golf de Tignes.

Si le Conducteur remarque un défaut ou un Dommage apparent il doit en faire mention lors de la prise de la Voiturette à l'accueil du golf de Tignes

Il sera demandé au Conducteur de signer la fiche de consentement des conditions d'utilisation.

ARTICLE 4. LIMITES GEOGRAPHIQUES

La Voiturette ne peut être conduite que sur le trajet défini par le Golf de Tignes. Les arrêts doivent se faire sur les emplacements « parking » désignés comme tel sur le golf et le plan fourni dans le véhicule.

Le Conducteur doit restituer la voiturette à l'emplacement prévu avec sa clé.

Le Conducteur ne doit jamais conduire la Voiturette en dehors du parcours défini, notamment sur la route, les fairways (sauf autorisé, cf. plan de circulation) et les greens. Seule la traversée de la route au niveau des Chartreux est autorisée.

ARTICLE 5. OBLIGATIONS DU CONDUCTEUR A L'EGARD DE LA VOITURETTE

- Le Conducteur s'engage à conduire la Voiturette en suivant le tracé imposé par le golf (cf. plan). Dans le cas contraire, le golf se réserve le droit d'immobiliser le véhicule sans remboursement de la location.
- Le Conducteur doit conduire la Voiturette raisonnablement et conformément à toutes les législations et les réglementations en vigueur en matière de circulation routière et doit s'assurer qu'il connaît toutes les règles locales de conduite applicables.
- Le Conducteur doit s'assurer que tout sac dans la Voiturette est suffisamment sécurisé pour ne pas endommager la Voiturette ou constituer un risque pour les passagers ou autres personnes sur le parcours.
- Le Conducteur doit s'assurer la garde du Véhicule avec le plus grand soin et, en toute circonstance.
- Le Conducteur ne doit jamais conduire la Voiturette sous l'emprise de l'alcool, de drogues hallucinogènes, de narcotiques, de barbituriques, d'autres drogues illégales ou de toute autre substance (qu'elle soit légale ou illégale) qui soit susceptible d'altérer son aptitude à conduire.
- Le Conducteur ne doit pas utiliser la Voiturette ni permettre que la Voiturette soit utilisée :
 - pour transporter un nombre de personnes supérieur à 2 ;
 - pour le transport de marchandises inflammables et/ou dangereuses, de produits toxiques, nuisibles et/ou radioactifs ou de ceux qui contreviennent aux dispositions légales en vigueur ;
 - pour pousser ou tirer un autre Véhicule.
- Le conducteur doit prendre toute mesure de protection nécessaire pour garder la Voiturette dans le même état que celui dans lequel il en a pris possession. Il doit signaler à l'accueil tout défaut constaté.
- Toute modification de la Voiturette ou toute intervention mécanique est interdite.

ARTICLE 6. RESTITUTION DE LA VOITURETTES

La Période de location prend fin lorsque le Conducteur restitue la Voiturette.

L'Eurl du Golf ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre des éventuels objets que le Conducteur aurait pu oublier dans la Voiturette.

S'il existe des différences entre l'état du Véhicule décrit au moment du retrait et celui décrit au moment de la restitution, le Conducteur peut avoir à payer le montant des dommages constatés.

ARTICLE 7. ACCIDENT, PANNE MECANIQUE ET VOL

En cas de panne mécanique ou d'accident vous devez immédiatement en informer l'accueil du Golf de Tignes. Le numéro de téléphone du service clients du Golf est le suivant : 04.79.06.37.42.

ARTICLE 8. DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées lors de la location d'une Voiturette sont traitées afin de permettre au Conducteur d'utiliser la Voiturette qu'il a réservée.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de location conclu entre la STGM et le Conducteur.

Les données sont transmises à l'eurl du Golf, responsable de leur traitement, et à la STGM, agissant comme sous-traitante de l'eurl du Golf

Les données figurant sur la facture relative à la location sont conservées pendant dix ans suivant la fin de l'exercice social de la STGM au cours duquel la réservation a été effectuée. Les autres données sont conservées pendant cinq ans suivant leur collecte si le prix de la réservation est inférieur à 120 €, pendant dix ans suivant leur collecte si le prix de la réservation est égal ou supérieur à 120 €.

Le Conducteur dispose du droit d'accéder aux données le concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. L'eurl du GOLF se conformera à sa demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent.

Le Conducteur peut recevoir les informations présentées ci-dessus sur un support écrit.

Il peut mettre en œuvre ces droits en contactant la déléguée à la protection des données de la STGM :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : stgm.privacy@compagniedesalpes.fr ; ou
- Par courrier postal à l'adresse suivante : STGM, Protection des données personnelles, Gare de la Grande Motte, BP 53, 73321 Tignes Cedex, France.

Dans un souci de confidentialité et de protection de vos données personnelles, l'eurl du Golf se réserve la faculté de demander au Conducteur un justificatif d'identité avant de répondre à sa demande. Il pourra ainsi lui être demandé de produire un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature.

Enfin, le Conducteur dispose du droit d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : CNIL – 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 (0)1 53 73 22 22 – Fax : +33 (0)1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

ARTICLE 9. ENTREE EN VIGUEUR DES CONDITIONS D'UTILISATION

Les Conditions d'utilisation s'appliquent à compter du 1er juin 2022.

ARTICLE 10. TRADUCTIONS

En cas de contradiction entre la version française des Conditions d'utilisation et une traduction des Conditions d'utilisation, la version française prévaut.

ARTICLE 11. LOI APPLICABLE

Les Conditions d'utilisation sont exclusivement régies par la loi française.

ARTICLE 12. DEMANDES OU RECLAMATIONS

Toute demande ou réclamation concernant l'utilisation de la Voiturette doit être adressée à l'eurl du Golf.

En cas de pluie le Golf de Tignes se réserve le droit de louer ou d'immobiliser la Voiturette. Un remboursement de la location sera effectué à l'accueil au prorata.

ARTICLE 13. REGLEMENT DES DIFFERENDS

En cas de survenance d'un différend relatif aux Conditions d'utilisation, le Conducteur peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Une procédure de médiation peut être engagée auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17, France – tél. : +33 (0)1 42 67 96 68 – email : info@mtv.travel) selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel et dans un délai maximum d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de la STGM.

Le Conducteur peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur internet à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.